

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL.**

Date de convocation
- 23 septembre 2004

L'an deux mil quatre
Le 30 septembre à 18 heures.

Date d'affichage
- 23 septembre 2004

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de **Madame Monique LEMARIE, Maire,**

Nombre de Conseillers
- en exercice : 14

Etaient présents :
* Messieurs : **JF LATURAZE - G. JOACHIMSMANN - JJ BONNET**
- **A. GASPARINI - M. GRUMET - Y. MESSIN - J. VILMER.**
* Mesdames : **J. CORRE - N. BONNET.**

- présents : 10

- votants : 13

Etaient absents
Madame APPERT pouvoir à M. JF LATURAZE
Monsieur DECOSTER sans pouvoir
Monsieur DEPIL pouvoir à Mme J. CORRE
Monsieur TOCCO pouvoir à Mme N. BONNET

Monsieur Yves MESSIN a été élu secrétaire de séance.

⇒ **ENQUETE PUBLIQUE**

- **mise en compatibilité du P.O.S. de Freneuse**

Le projet d'extension du C.H.I. Les Feugrais nécessite la mise en compatibilité du P.O.S. de Freneuse avec celui de la commune de St Aubin les Elbeuf.

L'enquête publique relative à ce projet d'extension s'est déroulée du 9 juin au 9 juillet 2004.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Benoît VARIN a rendu ses conclusions le 28 juillet 2004.

Le Maire informe le conseil municipal de l'avis favorable émit par le Commissaire-Enquêteur et lui communique la conclusion intermédiaire :

- *en l'absence de remarques contre la mise en compatibilité du projet avec les POS, il est permis d'estimer nécessaires et suffisantes les emprises prévues par le maître d'ouvrage pour la réalisation de cette opération notamment au vu des propositions du dossier soumis à la consultation du public, des renseignements recueillis et des reconnaissances effectuées.*

DECISION

Vu l'avis favorable émis par le Commissaire-Enquêteur, après clôture de l'enquête publique concernant le projet d'extension du centre hospitalier intercommunal d'Elbeuf, Val de Reuil et Louviers situé sur la commune de Saint Aubin les Elbeuf,

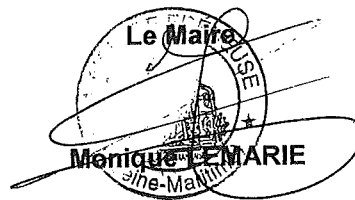
Et l'avis favorable à la Déclaration Utilité Publique que nous venons de donner,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **de procéder à la mise en compatibilité du P.O.S. de la commune pour permettre l'extension de l'Hôpital Intercommunal des Feugrais, en créant une zone NAh comprenant les parcelles 2, 3, 4, 5 et 6 à l'intérieur de la zone NA.**

- Conformément aux documents du dossier d'enquête publique (notice explicative de la zone NA et plan de limite) transmis par la D.D.E. le 2 juin 2004.
- De prendre en charge tout frais relatif à cette opération.

Fait & délibéré : les Jours, Mois & An susdit
Publié le : 6 octobre 2004
Transmis à la Préfecture : 21 octobre 2004





à Rouen

rural

Chemin

2

3

4

5

6

15

16

13

21

17

23

24

22

25

26

27

28

29

30

290

14

12

10

8

9

11

20

18

LES NOVALLES

LE BA

57

58

59

60

39

40

258

256

227

312

256

216

321

373

44

323

282

329

328

324

287

372